

# CE QUE LE CHRISTIANISME PEUT DIRE DE LA PAIX

## Enjeu théologico-politique de la guerre russo-ukrainienne

Bernard BOURDIN

*La déclaration du pape François invitant l'Ukraine à « hisser le drapeau blanc » a fait débat. Elle invite à reconsidérer la doctrine traditionnelle de la « guerre juste » dans un contexte particulier. La combinaison du théologique et du politique russe, qui tend à la « guerre sainte », contraste avec la séparation radicale entre religion et politique qui caractérise l'Occident sécularisé. Le christianisme peut-il aider à sortir du dilemme entre « pacifisme » et « bellicisme » ?*

**D**epuis 1945, les Occidentaux n'aiment pas la guerre après l'avoir pratiquée pendant des siècles, le point d'acmé ayant été atteint lors des deux Guerres mondiales du premier XX<sup>e</sup> siècle. À la faveur de la nouvelle valeur étalon que sont les droits humains, la paix est devenue un dogme moral et civil comme une eschatologie terrestre enfin réalisée. Mais l'Europe sortie de l'histoire, *reposant en paix*, à l'Est comme à l'Ouest, s'est réveillée avec le retour de la guerre dans les Balkans dans les années 1990 et, depuis février 2022, en Ukraine. Ce n'est pas non plus le fruit du hasard si la guerre revient à l'est de l'Europe, où l'horloge de l'histoire s'était arrêtée avec le communisme. En lieu et place, c'est le grand retour du nationalisme et de la religion comme identité. « À l'Ouest, rien de nouveau », si ce n'est que

le confort libéral est malmené dans ses certitudes humanistes. Plutôt que la guerre, le « doux commerce » est de nature à rapprocher les peuples, pour paraphraser Montesquieu. Le catholicisme, qui lui-même a épousé la cause des droits humains, après les avoir combattus, se retrouve tout aussi démuni pour faire face au retour du tragique dans l'histoire (ou de l'histoire).

Un indice en est fourni par les déclarations du pape François à propos de la guerre en Ukraine et de l'attitude que devrait avoir le gouvernement ukrainien. Elle contraste fortement avec la position du président Emmanuel Macron lorsqu'il appelait à « envoyer des troupes au sol », plaçant implicitement la France en position de cobelligérance. Entre le pacifisme « religieux » et ce que l'on pourrait comprendre comme un bellicisme « politique », il n'est pas facile de trouver une position qui prenne en compte à la fois la nécessité de se défendre, et de prendre les moyens nécessaires pour le faire, et celle de viser le bien commun de l'ensemble des acteurs.

Face à ces deux écueils, le christianisme a pourtant ses propres propositions à apporter, en particulier celle de la doctrine du « droit de guerre juste » qui, depuis l'Antiquité, appartient à la tradition catholique. Elle définit un certain nombre de critères, à mi-distance, en quelque sorte, entre le renoncement à se défendre et la volonté de mener une guerre totale jusqu'à l'anéantissement de l'adversaire. La guerre n'est pas une fin en soi. Il est possible de surmonter le conflit en favorisant un espace de sécurité pour les États belligérants. Sans cet espace, un ordre international de paix n'est pas concevable. Dans le cas présent, le conflit est marqué par l'existence de plusieurs « imaginaires », à l'Est comme à l'Ouest, que l'on ne peut pas ignorer.

## La guerre d'Ukraine, révélatrice de trois défis

Depuis Max Weber et, plus proche de nous en France, Marcel Gauchet, le désenchantement du monde est devenu un lieu commun intellectuel : devenus démocrates et libéraux, les Européens, et plus largement les Occidentaux, se seraient affranchis de « l'emprise de la religion sur le politique » en accédant à l'autonomie collective et individuelle. Mais très peu s'interrogent sur l'angle mort de ce désenchantement : la grande difficulté d'entrer dans une intelligibilité des conflits politiques qui suppose d'intégrer le facteur religieux comme

composante politico-historique. Celle-ci est pourtant fondamentale, soit pour réactiver la guerre ou soit, au contraire, pour redonner à la paix toutes ses chances. Dans ce sens, paix et guerre sont bien dialectiques. On ne mettra pas un terme à la guerre par une logique exclusivement pacifiste et on n'obtiendra pas la paix par une logique exclusivement belliciste.

Le conflit russo-ukrainien, hautement révélateur d'un conflit géo-politico-religieux, met en évidence sur le continent européen trois défis très spécifiques, mais qui se superposent. Le premier est celui d'un rapport opposé à l'espace : l'un, *impérial* avec la Russie, l'autre, *national* avec l'Ukraine. Le deuxième est celui de deux conceptions incompatibles de l'Europe : celle des *valeurs libérales* de l'Union européenne et celle *nationaliste*<sup>1</sup> de la Russie et de l'Ukraine. Enfin, des deux défis précédents découle naturellement le troisième, à savoir celui d'une Europe d'héritage catholico-protestant acquise au régime libéral et laïque et une autre de culture orthodoxe où religion et politique sont solidaires l'une de l'autre. N'oublions pas que la guerre russo-ukrainienne est une guerre entre *cousins germains*. Pour autant, ces deux États connaissent autant que les Européens de l'Ouest le désenchantement du monde (ou sa sécularisation), mais il n'est pas vécu de la même façon. Ne confondons pas le désenchantement du monde, l'Occident et la démocratie. C'est là que se trouve l'angle mort des Européens de l'Ouest qui oscillent entre la paix *quoi qu'il en coûte* au nom de leur humanisme libéral (reléguant la religion dans la sphère privée) et un discours va-t-en-guerre lorsque l'ennemi de leurs valeurs leur tient tête. En l'occurrence, l'ennemi des valeurs libérales humanistes s'appuie sur des valeurs conjuguant nationalisme impérial, avec ce que tout cela comporte comme rapport expansif à l'espace, et identité politico-religieuse orthodoxe<sup>2</sup>.

1. Ces deux *valeurs* ne sont pas incompatibles en tant que telles. Sans entrer dans toute la complexité du débat qui oppose depuis plusieurs décennies le national au postnational, on ne saurait oublier que la démocratie a besoin (au moins comme cadre de base) du fait national pour s'exercer. En revanche, l'incompatibilité apparaît lorsque ce fait dévie en nationalisme avec tout ce que cela peut comporter d'aspiration à l'homogénéité culturelle, pour ne pas dire ethno-religieuse. La guerre russo-ukrainienne est le cas type de la confusion entre le fait national et le nationalisme. L'Ukraine a besoin du nationalisme comme ressource idéologique d'émancipation. Mais nul ne sait jusqu'où pourra tenir la compatibilité avec les critères constitutionnels et politiques d'une démocratie libérale. La loi récente sur l'interdiction des activités de l'Église rattachée au patriarcat de Moscou met en lumière toute la tension entre nationalisme et liberté de conscience. En revanche, le nationalisme fonctionne en Russie comme ressource idéologique au service du mythe impérial.

2. Le soutien du patriarche Kirill de Moscou au président Vladimir Poutine est hautement significatif de la collusion politico-religieuse entre un régime politique et une religion se comprenant comme la carte d'identité de la Russie.

Ces trois défis sont constitutifs de l'angle mort des Européens de l'Ouest dans leur rapport aux États qui ne partagent pas leur conception de la vie collective. À certains égards, le conflit entre l'« Ouest » et l'« Est » n'est pas lié au communisme mais, plus profondément, à deux imaginaires qui marquent une histoire longue. La guerre russo-ukrainienne n'a fait que les réveiller ! La question qui, dès lors, se pose est de savoir comment mener une politique internationale vigoureuse et cohérente, à distance de tout pacifisme béat et de tout bellicisme irresponsable, sans prendre en compte ces trois défis. C'est cette question fondamentale qui se pose avec les deux déclarations opposées du président Macron et du pape François.

## Deux déclarations opposées

Le 24 février 2024, le pape François a adressé un message de paix appelant les deux belligérants à négocier. Dans un entretien à la télévision suisse RTS, repris par France info le 9 mars, il a confirmé son appel par une exhortation. Pour en finir avec la guerre en Ukraine, il a déclaré : « Je crois que les plus forts sont ceux qui voient la situation, pensent aux gens et ont le courage de hisser le drapeau blanc et de négocier. » « Négocier est un mot courageux. Quand vous voyez que vous êtes vaincu, que les choses ne marchent pas, ayez le courage de négocier », a-t-il ajouté. Dans le même contexte, le 26 février, le président Macron déclarait qu'il fallait envoyer « des troupes au sol », position qu'il a réitérée depuis<sup>3</sup>.

La déclaration papale, pour louable qu'elle soit, se paie néanmoins d'une double grande maladresse sémantique et symbolique. La première, en induisant qu'il y a un vaincu, consiste à en appeler à la paix en légitimant un rapport de force défavorable à l'Ukraine. La deuxième corrobore cette erreur de communication par ce que revêt de profondément négatif la symbolique du drapeau blanc. Le pacifisme du pape François se révèle ici en pleine lumière<sup>4</sup>. Il est l'expression concrète de son renoncement à la doctrine traditionnelle du droit de

3. Emmanuel Macron a confirmé sa position lors de sa visite en Allemagne, en mai 2024, en déclarant qu'il voulait permettre aux Ukrainiens de « neutraliser » les bases russes : position qui est loin de faire l'unanimité dans le camp occidental.

4. Pas plus que celle du président Macron, la prise de position publique du pape François ne fait l'unanimité. On peut se demander si le pape François ne réitère pas, dans un tout autre contexte, le pacifisme de son prédécesseur Benoît XV, pape de 1914 à 1922.

guerre juste, comme il l'écrivait dans l'encyclique *Fratelli tutti* (n° 257). Je reviendrai plus loin sur son enjeu contemporain.

La déclaration présidentielle est, quant à elle, ni plus ni moins fautive sur les plans sémantique et symbolique. Qu'un chef d'État n'en appelle pas à la paix dans les mêmes termes qu'un chef religieux, tout le monde le comprendra. Mais tenir le langage de la menace par l'envoi de troupes françaises sur le territoire d'un autre État pour

« Être solidaire ne signifie pas s'identifier à l'État agressé »

une guerre qui n'est pas directement celle de la France, relève d'une conception très dangereuse de la solidarité. Être solidaire ne signifie pas *s'identifier* à l'État agressé et, par voie de conséquence, devenir l'ennemi de l'État agresseur presque au même titre que ne l'est l'État agressé. La meilleure des voies dans ce type de situation extrêmement complexe est de savoir s'impliquer en conservant *la distance requise* au nom de la restauration de la paix qu'il ne faut jamais perdre de vue. La réaction du vice-président de la Douma (qui parle français) ne s'est pas fait attendre en affirmant que la Russie n'excluait pas d'envoyer une bombe nucléaire sur Paris<sup>5</sup>. Cette guerre des mots suscitée par les déclarations papale et surtout présidentielle est le symptôme de la dissociation entre les discours théologique et politique sur la guerre et la paix.

## Une dialectique théologico-politique

Tenues par deux types d'autorité, l'une spirituelle, l'autre politique, ces deux déclarations placent leurs auditeurs (je pense ici aux opinions occidentales) devant une opposition binaire qui se traduit par la question suivante : faut-il louer le courage papal pour sa résistance à la fatalité de la guerre ou le courage présidentiel dans sa résistance à l'agresseur ? Situation binaire qui, d'un côté, identifie le courage à l'option belliqueuse d'un chef d'État et d'un autre l'identifie à l'option pour la paix venant d'un chef religieux : au responsable politique, la solution par l'affrontement ; au responsable religieux, la solution résidant dans la paix de Dieu par la diplomatie des hommes. Selon la distinction wébérienne bien connue, le pape serait du côté de

5. Menaces réitérées par le président Poutine en mai 2024 contre les « petits pays » européens.

l'éthique de conviction et le Président français du côté de celle de la responsabilité. Cette approche est en réalité beaucoup trop binaire pour être défendable. Max Weber n'a d'ailleurs jamais simplement

« Il faut sortir de cette opposition binaire entre « guerre » et « paix » »

opposé les deux éthiques comme s'il fallait impérativement choisir entre elles, la conviction *ou* la responsabilité. Plus intéressant,

en revanche, est de faire observer que ces deux déclarations antithétiques révèlent la multiséculaire distinction européo-occidentale du temporel et du spirituel, distinction qui n'appartient pas (en tout cas, pas de la même façon) à la culture et à l'imaginaire politico-religieux de l'Europe orthodoxe. Cette distinction ne serait-elle pas la force de l'Europe de l'Ouest parfaitement compatible avec les démocraties libérales et laïques ? Mais la réhabiliter invite à une nouvelle conscience historique de l'Europe, qui n'ignore pas sa composante religieuse. L'Occident libéral et l'Occident catholico-protestant sont deux moments historiques matriciels qui ne s'expliquent pas l'un sans l'autre. On devrait comprendre combien ils auraient grand tort de se comporter comme les deux faces de Janus, c'est-à-dire le symétrique de l'Europe orthodoxe... Guerre et paix ne sont pas l'apanage du politique, elles relèvent d'antiques références spirituelles devenues insaisissables par les Occidentaux modernes que nous sommes<sup>6</sup>. C'est pourquoi, afin de relever ce défi, il faut sortir de cette opposition binaire entre « guerre » et « paix » pour privilégier un rapport dialectique. Par voie de conséquence, ce serait redonner vigueur à un autre rapport entre le théologique et le politique, le premier n'ignorant pas la guerre, et le deuxième n'étant pas l'ennemi de la paix. Quand les autorités spirituelles maîtrisent mal les moyens politiques des fins qu'elles poursuivent (la paix), elles peuvent être aussi problématiques que lorsqu'elles s'y ingéraient. Quand les autorités politiques ne s'interrogent plus sérieusement sur les fins qu'elles poursuivent (téléologie de leur action), elles deviennent dangereuses. Ce dilemme est symptomatique de la *dissociation* qui s'est installée en Occident entre le spirituel et le temporel, entre le théologique et le politique, ce qui en l'occurrence aboutit à réduire le politique à une proclamation martiale et le religieux à un fondamentalisme pacifiste. Distinguer n'est

6. C'est un point aveugle pour les Européens de l'Ouest qui rend d'autant plus incompréhensible le soutien du patriarche Kirill au président Poutine ; voir *Documents du patriarcat de Moscou sur la guerre en Ukraine* (19 octobre 2023).

pas dissocier. Il est du devoir des responsables des Églises de ne pas prendre leur parti de cette dissociation. La doctrine du droit de la guerre juste est au centre de cette ambition salutaire. Elle doit viser au droit juste de paix.

## La guerre juste contre la guerre totale

La doctrine du droit de juste guerre qu'a fait sienne l'Église catholique remonte à saint Augustin, lequel l'a empruntée à Cicéron. Au XIII<sup>e</sup> siècle, Thomas d'Aquin en a repris tous les critères de définition et, au XVI<sup>e</sup> siècle, le théologien espagnol Francisco de Vitoria l'a actualisée (et internationalisée) à la faveur de la guerre contre les Indiens d'Amérique latine. Cette doctrine a aussi retrouvé son actualité après la Première Guerre mondiale<sup>7</sup>. Comme rappelé plus haut, dans sa dernière encyclique *Fratelli tutti* (2020), le pape François la rejette craignant un abus du droit de guerre juste justifiant des dites préventives :

*« Le problème, c'est que depuis le développement des armes nucléaires, chimiques ou biologiques, sans oublier les possibilités énormes et croissantes qu'offrent les nouvelles technologies, la guerre a acquis un pouvoir destructif incontrôlé qui affecte beaucoup de victimes civiles innocentes<sup>8</sup>. »*

Si les arguments de François méritent d'être entendus, il n'en résulte pas moins une conséquence fâcheuse que ne semble pas voir le pape, l'affranchissement de la guerre de toute éthique au nom d'une éthique supérieure qui est celle de la paix par les moyens exclusifs de la paix<sup>9</sup>. Ce renoncement à la dialectique de la guerre et de la paix revient à légitimer ce qu'Augustin dénonçait comme du « brigandage ». De surcroît, les États, y compris chrétiens, comme l'est

7. Pour une approche plus précise du développement de la doctrine du droit de guerre juste, je me permets de renvoyer à mon article « Le droit de guerre juste, Histoire et retour d'un concept après la Première Guerre mondiale », dans « La Première Guerre mondiale, impact sur la théologie », *Recherches de science religieuse*, octobre-décembre 2017, tome 105/4, pp. 541-556.

8. Pape François, *Fratelli tutti*, n° 258.

9. Que le pape comme pasteur universel de l'Église catholique privilégie la raison d'Église contre la raison d'État est parfaitement légitime. On imagine mal un pape appeler à la guerre ! Mais la raison d'Église ne peut, une fois encore, se présenter *au monde* en prenant le contrepied total de la raison d'État. C'est en prenant en compte les exigences de la condition politique que l'Église serait bien plus crédible dans son aspiration à la paix universelle.

l'Ukraine, n'écourent pas cet enseignement plus pacifiste que proprement pacifique. Quel État accepterait de renoncer à se défendre face à son agresseur, critère clef du droit de guerre juste ? La doctrine de la

« Le droit de guerre juste réhabilite le rapport dialectique entre guerre et paix »

guerre juste se démarque de l'adage romain selon lequel « si tu veux la paix, prépare la guerre » (*si vis pacem para bellum*). Vouloir la guerre (en un

sens défensif) n'est donc pas une fin en soi et ne peut être qu'un moment malheureusement inéluctable afin de retrouver la paix. C'est à peu près ce qu'écrit Thomas d'Aquin dans la question 40, article 1, sur la guerre, en citant Augustin : « On ne cherche pas la paix pour faire la guerre, mais on fait la guerre pour obtenir la paix<sup>10</sup>. » La guerre russo-ukrainienne entre parfaitement dans ce cas de figure. L'Ukraine est dans *son droit* de se défendre. De plus, conformément au premier critère du droit de guerre juste, « l'autorité du prince légitime » est bien celle du Président de cet État (avait-il le choix ?) qui a décidé d'engager l'Ukraine dans une guerre défensive. Le deuxième, celui de la « cause juste », est indéniablement pertinent et se passe donc de commentaire. Le troisième critère, celui de « l'intention droite », c'est-à-dire de « promouvoir le bien » (sous-entendu : de toutes les parties) n'est pas contestable s'agissant du « bien » du peuple ukrainien. Plus problématique dans ce type de guerre moderne et « sécularisée » est de savoir si le chef de l'État Ukrainien veut le bien... du peuple russe.

C'est toute la difficulté d'une guerre de ce type, à l'âge séculier, affranchie de toute référence téléologique que le droit de guerre juste apporte par ces trois critères. Dès lors, la voie est ouverte à la guerre totale, dont la guerre russo-ukrainienne n'est pas le seul exemple<sup>11</sup>. Les guerres contemporaines sont souvent des opérations de police internationales qui *transforment l'ennemi en mal absolu*, l'envahisseur se considérant comme le *bien absolu* au nom de la démocratie et du respect des droits humains. L'affrontement entre États devient alors un affrontement entre les peuples, comme le montre tragiquement la guerre israélo-palestinienne à Gaza. Seuls comptent les rapports de force et la paix suppose pratiquement l'anéantissement de

10. Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, II - II, q. 40, a. 1, Cerf, 1985.

11. On ne saurait oublier les précédents de la guerre américano-irakienne pour renverser le régime de Saddam Hussein (1937-2006), de la guerre menée contre la Lybie par la Grande-Bretagne et la France pour renverser le régime de Mouammar Kadhafi (1942-2011).

l'adversaire. La guerre est, par conséquent, menée en dehors de toute considération téléologique, celle d'un bien universel. Mais cette constatation ne donne en rien raison à la réponse moralisatrice et pacifiste qui n'est que l'envers de ce à quoi elle s'oppose.

À l'encontre de la guerre totale et du fondamentalisme moral, le droit de guerre juste n'en a que plus d'actualité car il réhabilite le rapport dialectique entre guerre et paix : la guerre est un fait anthropologique incompressible et la paix, une finalité tout aussi incompressible par la solidarité internationale (qui ne se réduit pas à seulement fournir des armes). Le droit de guerre juste n'est pas une fin en soi. La dialectique de la guerre et de la paix implique la concertation entre États en vue d'un ordre international aussi juste que possible, ordre international qui ne saurait éviter la prise au sérieux de la question de l'espace, facteur de toutes les angoisses qui génèrent les guerres quand la sécurité spatiale d'une nation n'est pas garantie (sécurité pour l'agresseur comme pour l'agressé). La question de la sécurité spatiale est d'autant plus décisive qu'elle est la condition qui détermine la non-humiliation des belligérants. Il ne saurait y avoir de paix à part entière s'il y a un vainqueur et un vaincu.

C'est sur la base de ces critères qu'une autorité spirituelle a une légitimité dans l'ordre politique car elle est juge et non partie comme le sont les États qui seront toujours suspectés de défendre leurs intérêts<sup>12</sup>. Mais la légitimité d'une autorité spirituelle à proposer sa médiation dans les affaires du monde doit précisément rester une « médiation ». En d'autres termes, il va de soi qu'elle ne peut prétendre se substituer aux États. S'agissant de l'espace européen de l'Atlantique à l'Oural, il y va de la paix pour la Maison commune de l'Europe. Mais, pour parvenir à cette fin, faut-il encore surmonter le clivage qui s'est instauré entre l'imaginaire néolibéral européen sans frontières et l'imaginaire nationaliste poutinien. Ces deux imaginaires sont la clef idéologique de cette guerre. Le premier est aussi apolitique qu'il est athéologique, le deuxième mêle les deux. D'où l'importance de l'affirmation d'une conscience historique commune, transversale à ces deux imaginaires. Une nouvelle compréhension du droit de guerre juste ne peut tout résoudre mais, se situant à rebours de la guerre totale, il permet de penser le rapport entre ces deux grands imaginaires européens autrement que sur le seul mode de la puissance.

12. S'agissant de l'Église catholique, son rapport à l'espace est trans-spatial, en raison de sa modalité d'appartenance sacramentel par le baptême et non par une appartenance ethnique ou politique.

N'est-ce pas la grande tâche du christianisme en Europe dans un contexte historique qui donne pourtant le sentiment qu'ils ne savent plus quoi faire l'un de l'autre ?

Ce que le christianisme peut dire de la paix passe par ses propres ressources spirituelles en vue d'un civisme de nature à former une véritable *communauté* internationale. Cette visée est le contraire du réflexe agressif des États pour s'assurer de leur sécurité et le contraire de la confusion entre l'esprit pacifique inhérent au christianisme et le pacifisme qui délégitime toute idée de guerre défensive. C'est ce qu'il faut entendre par dialectique théologico-politique de la guerre et de la paix. Cette dialectique est l'articulation des fins propres du politique et des fins spirituelles du christianisme. La reconnaissance des fins propres de l'un et de l'autre revient à pérenniser le meilleur de l'héritage libéral, celui d'un espace politique (nation n'est pas nationalisme) de libertés individuelles et civiques, et le meilleur du christianisme, celui de la liberté spirituelle. Cette double reconnaissance appelle à la redécouverte de la conscience historique de l'Europe dans la diversité de ses imaginaires et de ses espaces. La paix n'est donc pas qu'un défi moral, elle a une signification profondément civile et spirituelle, dont l'enjeu est ni plus ni moins celui de l'Europe comme Maison commune.

Bernard BOURDIN



Retrouvez le dossier « **Religion et politique** »  
sur [www.revue-etudes.com](http://www.revue-etudes.com)